

**PLAN COLLECTIF DE RESTRUCTURATION
EN VAL DE LOIRE-CENTRE
Campagnes 2012/2013 à 2014/2015**

Cadre réservé au comité
N° dossier :
Envoyé le :

Dossier d'inscription – A renvoyer avant le 20 avril 2013

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Numéro CVI de l'exploitant :

(N° de CVI de l'exploitation du métayer pour les propriétaires en métayage)

Numéro PACAGE

Numéro SIRET :

Demandeur individuel

Nom, Prénom : _____

Demandeur en société

Dénomination sociale : _____

Si société, indiquer le nom du représentant légal : _____

Si GAEC, indiquer le nombre d'exploitations regroupées : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Nom de la personne à contacter : _____

Téléphone : Fax :

Portable : E-mail :@.....

EXPLOITANT en qualité de : Propriétaire en mode de faire valoir-direct ou fermier Propriétaire en métayage

Pour les propriétaires en métayage, nom, prénom ou raison sociale du métayer : _____

PROGRAMME DE PLANTATION

1) Surfaces déposées en Plan Collectif de Restructuration

TOTAL DE L'ENGAGEMENT	Ventilation par campagne de plantation		
	Campagne 2012/2013	Campagne 2013/2014 (prévisionnel)	Campagne 2014/2015 (prévisionnel)
.....ha.....a.....caha.....a.....caha.....a.....caha.....a.....ca

- Je note que ces surfaces seront prises en compte pour le calcul du cautionnement qui sera établi par le comité PCL, structure porteuse du plan collectif, une fois le dossier enregistré.
- Je note qu'un dossier unique (document FAM) qui me sera fourni par le Comité PCL devra confirmer cet engagement et devra être renvoyé complet au Comité PCL avant le 30 juin 2013.
- Je note que je dois préciser les parcelles à planter en PCR pour la campagne 2012/2013 en page 2

2) Surface à planter prévue en restructuration individuelle en 2012/2013 :ha.....a.....ca

PIECE A FOURNIR AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION : justificatif d'immatriculation SIRET (copie)

N° CVI

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom – Raison sociale :

N° dossier PCR :

PARCELLES A PLANTER DANS LE CADRE DU PCR POUR LA CAMPAGNE <u>2012/2013</u>								Complément palissage		
Commune	Section	N°	Surface (en ha, ares, ca)	Cépage	Nom de l'AOC ou IGP	Droit utilisé(1)	Action réalisée (2)	Réalisé avant le 31/07/13	Réalisé après le 31/07/13	Pas demandé
		ha.....a.....ca							
		ha.....a.....ca							
		ha.....a.....ca							
		ha.....a.....ca							
		ha.....a.....ca							
		ha.....a.....ca							
		ha.....a.....ca							
		ha.....a.....ca							
		ha.....a.....ca							
		ha.....a.....ca							
		ha.....a.....ca							
		ha.....a.....ca							
		ha.....a.....ca							
		ha.....a.....ca							
		TOTAL =ha.....a.....							

(1) Origine des droits : indiquer le code correspondant dans la case**AV** = arrachage effectué avant le 01/08/2008**AP1** = arrachage effectué après le 31/07/2008 sans contrôle FAM**AP2** = arrachage effectué après le 31/07/2008 avec contrôle FAM**TR** = droits achetés ou provenant de la réserve**PA** = plantation anticipée**JAPD** = droits gratuits prélevés sur la réserve**(2) Type d'actions éligibles : indiquer le code correspondant dans la case****RVP** = Reconversion variétale par plantation : changement de cépage par rapport au droit utilisé**RMD** = Replantation d'une vigne avec modification d'au moins 10% de la densité. Si une exploitation choisit le changement de densité à la hausse comme à la baisse, cette dernière sera dans l'obligation de déterminer un objectif d'écartement cible à atteindre.**RPA** = remplacement d'une vigne non palissée par une vigne palissée (mise en place obligatoire du palissage avec fil porteur et au moins 2 fils releveurs lors de la campagne de plantation)**UDE** = Plantation avec utilisation de droits externes (transfert ou JA). Pour les droits de transfert, ils doivent être utilisés en contiguïté d'une parcelle déjà plantée ou associée à un droit d'arrachage

ENGAGEMENTS

- 1) Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information jointe qui indique les conditions d'acceptation par le Comité PCL de mon dossier d'inscription
- 2) Je déclare être informé que ce dossier est un dossier d'inscription et qu'il n'a aucune valeur contractuelle
- 3) Je déclare être l'exploitant des parcelles inscrites dans ce dossier d'inscription, et que pour les parcelles dont je suis fermier ou métayer-exploitant, j'ai obtenu l'accord écrit auprès de mon propriétaire pour pouvoir engager les parcelles inscrites dans ce dossier.
- 4) Je déclare que mon exploitation n'est pas en situation d'infraction au regard de la réglementation communautaire et nationale relative au potentiel viticole. Dans la mesure où l'attestation de la DGDDI conduit à constater une situation d'infraction, la demande d'aide sera inéligible.
- 5) Je m'engage à déposer dans les délais indiqués mon dossier définitif « dossier unique » avec les cautions bancaires et toutes les pièces justificatives demandées
- 6) Je m'engage à déposer chaque année auprès du Comité PCL une demande d'aide « dossier unique » pour toutes les surfaces à restructurer dans le cadre du Plan collectif.
- 7) Je m'engage à régler les frais de dossier et appel de cotisation demandés par la structure porteuse.
- 8) Je m'engage à ne pas planter plus de 6 ha par campagne toutes aides à la restructuration confondues (Plan individuel et Plan Collectif de Restructuration)

Fait à :

Le :

Signature :

Rappel des pièces à joindre :

- Dossier d'inscription dûment rempli, **daté et signé**,
- Justificatif d'immatriculation SIRET

Votre dossier est à retourner avant le 20 avril 2013 à l'adresse suivante :

**Comité de gestion du PCL en Val de Loire – Centre
Château de la Frémoire – 44120 VERTOU**

Contact : Aurélie PAYRAUDEAU

Tél : 02.40.80.14.87

e-mail : pcl.comite@orange.fr